

Prévention des Risques au Poste du Travail

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Caractériser l'activité physique et analyse des risques de son métier,
- Situer l'importance des atteintes à la santé (AT/MP) liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'entreprise,
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain,
- Rendre le salarié Acteur de sa propre Santé et Sécurité à son poste de travail
- Proposer des améliorations de sa situation de travail à partir des déterminants identifiés.

RÉFÉRENCE :

- Article R4541-3 à R4541-11

PUBLIC CONCERNE :

Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs Sanitaire et Social

MODALITES :

- ✓ Durée : 14 Heures
- ✓ Effectif Minimum: 5 Personnes
- ✓ Effectif Maximum: 10 Personnes
- ✓ Calendrier :
- ✓ Horaires : 09h00-17h00
- ✓ Lieu : Dans vos locaux

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Définitions de base (risque, accidents du travail, maladie professionnelle, TMS....)
- Statistiques nationales et de l'entreprise sur les accidents du travail et les maladies professionnelles dus à l'activité physique
- L'activité physique dans sa situation de travail
- Les principaux éléments de l'anatomie de l'appareil locomoteur
- Les atteintes de l'appareil locomoteur et les conséquences sur la santé
- Identifier les facteurs de risque
- Décrire les sollicitations dans son activité
- Identifier les déterminants de l'activité physique
- Analyse de sa situation de travail

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Cette sensibilisation alterne un apport de connaissances en salle et des séquences en situation de travail
- Mise en situation réel de travail
- Un livret de formation est remis à chaque stagiaire